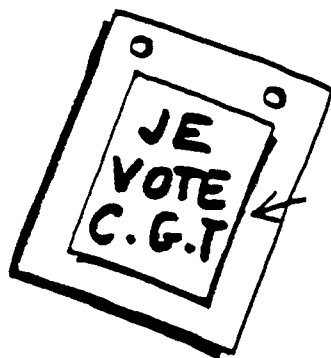
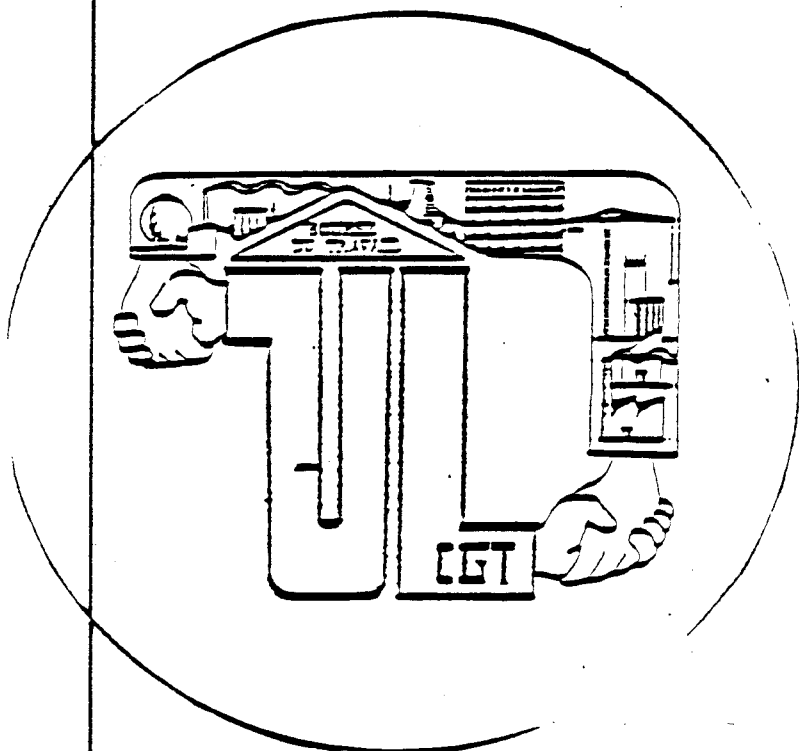


CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
263, RUE DE PARIS
93516 MONTREUIL CÉDEX

N° 10
SPECIAL
**ELECTIONS
PRUD'HOMALES**



EN
DIRECT
AVEC
LES
UL
ET
LES COLLECTIFS
ELECTORAUX



A 4 SEMAINES DU JOUR "J"

MULTIPLIONS
LES
TEMPS FORTS!

4 SEMAINES D'INITIATIVES

A 1 mois du 8 DECEMBRE, de multiples et diverses initiatives sont prises ; certaines sont en cours de réalisation, d'autres font l'objet d'une préparation, d'une mobilisation exceptionnelles.

Ce qui est notable dans un nombre grandissant de départements, de circonscriptions, voire de localités, c'est la disposition judicieuse de nos forces, candidats en tête.

A l'examen des publications des collectifs, un effort réel est réalisé pour une propagande, une expression adaptées au terrain choisi en maintenant fermement les axes définis de notre bataille.

C'est la bonne voie pour ratisser large et gagner le plus grand nombre de salariés au VOTE C.G.T..

DES EXEMPLES À GÉNÉRALISER DANS LES CIRCONSCRIPTIONS ET DÉPARTEMENTS :

● INDRE ET LOIRE : 2 TEMPS FORTS POUR COMMENCER

1) Les 23 et 24 Novembre, tous les militants des entreprises, la C.E. de l'U.D. avec les candidats prendront la parole durant ces deux jours aux portes des entreprises inorganisées :

- . distribution de tracts, appel au vote massif pour les Conseillers C.G.T. ;
- . Adhésions ;
- . VO en main ;
- . et bons de soutien.

2) Le 30 Novembre, la journée est consacrée à une initiative originale dans toutes les entreprises où la C.G.T. est présente.

En effet, la Radio CGT va diffuser une émission spéciale, il sera, de ce fait, organisés sur le tas une écoute collective et un débat sur le pourquoi des Conseillers prud'homaux C.G.T. en nombre.

Pour préparer ces deux initiatives une réunion préalable des 18 collectifs électoraux a été organisée.

● AMIENS : Convention des jeunes Candidats C.G.T. aux prud'hommes avec la participation de Louis VIANNET, Secrétaire confédéral.

1 Journée d'expression, d'appel à voter C.G.T. le 8 décembre, avec les

- . jeunes candidats,
- . jeunes défendus,
- . jeunes électeurs, jeunes syndiqués,
- . jeunes élus DP et CE,
- . jeunes sans emploi.

Cette initiative est portée par toute la C.G.T.. Il sera édité un "SERMENT", moyen pour le parrainage.

La C.G.T. a exigé et obtenu sa place à FR3 alors que nous assistons à une véritable campagne de promotion des organisations réformistes, toutes nos organisations doivent et peuvent obtenir trois minutes pour s'exprimer, comme l'U.D. de la SOMME le fait en direction de la jeunesse avec la participation de Louis VIANNET.

● VAL D'OISE

Dans le Vexin le 16 Novembre, temps fort : distribution de tracts et collage ; présentation des candidats sur deux marchés très importants.

St-Ouen l'Aumone : temps forts sur la zone industrielle.

● ESSONNE

Deux temps forts : 23 Novembre et 3 Décembre avec des objectifs VO ambitieux.

● OISE

Un premier temps fort le 24 Novembre avec la participation d'une Secrétaire confédérale.

Le matin, dans toutes les entreprises organisées. Toutes les forces militantes pour les prises de parole et appeler à voter C.G.T. ; organisation de l'adhésion ; diffusion du bon de soutien et de "la VO".

Dans la matinée : quadrillage de la zone industrielle et initiatives en direction des entreprises inorganisées.

Bilan en fin de soirée, avec les U.L., pour valoriser les résultats et impulser d'autres initiatives dans la foulée.

● LOIRET

Le Bureau de l'U.D., qui se réunit chaque semaine, a décidé, au regard de l'importance que constitue la diffusion de masse de la VO 1995, de montrer l'exemple.

Les Membres du Bureau de l'U.D. se rendront aux portes des entreprises aux lieu et place de leur réunion. Le Bureau appelle les U.L. à prendre des initiatives identiques.

● VAL-de-MARNE

U.L. de CRÉTEIL : Temps fort le 18 Novembre avec la présence d'un Secrétaire confédéral : deux entreprises choisies pour : C.R. de mandat des anciens conseillers ; présentation des nouveaux candidats.

Une initiative porteuse des objectifs de notre bataille.

. Appel de 1.000 femmes à voter pour les candidats C.G.T. dans le département.

U.L. de RUNGIS

En lien avec initiative "vérité sur les prix" avec la participation de deux Fédérations (Agroalimentaire et Commerc) et l'ensemble des structures.

L'appel à voter C.G.T., l'adhésion et le soutien sont au centre de l'initiative.

U.L. de CHAMPIGNY

Initiative culturelle : projection d'un film (Norma RAE) - présentation des candidats.

● GERS

Une bonne analyse du bureau de l'U. D. sur le déroulement de la campagne a permis de définir des cibles et des mesures au niveau de l'enjeu.

- 1) Temps fort avec suivi par l'U.D. et l'U.L. d'Auch jusqu'au 8 décembre en direction de deux entreprises comportant 500 salariées: Crédit Mutuel et Crédit agricole (fiefs de FO)

Contribution de l'U.D. sur la circonscription qui compte 6.000 salariées soit 1/4 des inscrits.

- 2) l'U.D. a réalisé un travail conséquent pour "récupérer" 24.000 adresses pour 24.150 inscrits.

Objectif : - 1 journal 4 pages adressé sous bande à chaque inscrit à domicile ;

- Sur Auch 1 journal par inscrit à domicile avec en regard de la réalité du terrain : 1 page à l'intention des femmes ; 1 page à l'intention des salariées agricoles.

- 3) l'U.D. a obtenu une tribune hebdomadaire à la Radio 32 qui a une écoute importante.

● BOUCHES-du-RHONE : 3 temps forts sur MARSEILLE

Le mardi 23 Novembre,

le mardi 30 Novembre,

le Mardi 7 Décembre.

Trois grandes journées : 3 grands coups globaux qui ne se substituent pas aux plans de travail des U.L. et Collectifs, pour :

- 1) une concentration importante des moyens : détachements, retraités, chômeurs, jeunes candidats, forces militantes.
- 2) une grande expression publique et de masse de la C.G.T..

Toute l'organisation est mobilisée, direction de l'U.D. en tête.
Des rendez-vous sont prévus dans les U.L. pour le bilan des journées : adhésions, des VO et de la souscription.

Pour préparer ces trois journées temps forts :

- . le 10 novembre : journée départementale de la souscription ;
 - . le 15 novembre : comité départemental avec H. KRASUCKI ;
 - . le 25 novembre : assemblée des ICT avec Alain OBADIA.
-

VOTE C.G.T. ET RENFORCEMENT

UN PREMIER BILAN ET QUELQUES ENSEIGNEMENTS
TRÈS INTÉRESSANTS TRANSMIS PAR L'U.D.
D'ILLE-ET-VILAINE.

EXTRAITS D'UNE LETTRE DE L'U.D. ADRESSÉE À LA C.G.T. :

**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS**



D'ILLE-ET-VILAINE

SIÈGE SOCIAL :

Maison du Peuple

3, Rue Saint-Louis - 35000 RENNES

TÉL (02) 79.44.47

C. C. P. 1498 06

Rennes, le 29 Octobre 1982

"Vous trouverez, ci-joint, copie du bilan des adhésions et de la bataille des élections prud'homales.

Concernant les adhésions, il est intéressant de souligner que depuis une dizaine de jours, 8 bases nouvelles ont été mises en place dans le département et, ceci, dans les principales localités : RENNES 2, FOUGERES 2, ST MALO 2, REDON 2.

124 adhésions ont été réalisées dans ces bases.

Concessionnaire John DEERE : 10 jeunes de moins de 25 ans mettent en place le Syndicat.

C.E.A.C. : 8 salariées qui s'étaient mis en grève Lundi 15 Octobre, mettent en place le syndicat.

GEL EMERAUDE St-Malo : 57 adhésions.

Il faut, d'autre part, souligner quelques adhésions individuelles de travailleurs qui travaillent dans des entreprises dépourvues de syndicat CGT, des contacts et rendez-vous avec d'autres travailleurs qui peuvent déboucher sur une implantation syndicale.

Ce bilan au niveau du département témoigne des possibilités réelles qui existent du point de vue du renforcement au travers du parrainage.

A ce propos, nos efforts en direction des 244 entreprises inorganisées retenues dans les plans de travail des U.L. sont entrés dans une phase beaucoup plus active.

Des efforts où sont combinés l'arrosage avec diffusion de tracts, affichage et, un parrainage plus sérieux.

De ce point de vue, nous avons repris l'idée des Contrats de parrainage.

Nous avons retenu 20 Syndicats avec qui nous allons passer un contrat de parrainage, avec pour objectif l'implantation d'un syndicat C.G.T.. Un contrat type va être réalisé par l'U.D. .

D'autre part, nous avons décidé également de passer un contrat avec 3 collectifs électoraux qui doit déboucher sur la mise en place de trois Unions locales.

Nous souhaiterions recevoir un nouveau volant des cartes d'adhésions provisoires pour munir nos équipes de parrainage ainsi que nos syndicats qui parrainent.

....."

EXEMPLE D'APPEL DES JEUNES CANDIDATS C.G.T.^{7.-}
AUX ELECTIONS PRUD'HOMALES

Aujourd'hui présents à la Convention régionale des jeunes candidats prud'homaux, nous prêtons serment devant vous d'être les "avocats des jeunes travailleurs".

Nous prêtons serment devant vous de défendre partout où on les met en cause vos droits, votre dignité, votre liberté.

Nous ne laisserons pas remettre en cause ces acquis, nos acquis, nous obligerons les patrons à respecter la loi.

Nous nous engageons à mettre au banc des accusés et à faire payer cher au patronat toute violation des lois, de votre dignité, de votre liberté.

Nous avec vous nous porterons partout le drapeau de la C.G.T.

Nous disons aux jeunes travailleurs, aux jeunes chômeurs de notre région, ne vous laissez pas endormir par certains qui considèrent les Prud'hommes comme une institution d'experts où la magouille serait la règle.

Nous vous disons, les Prud'hommes c'est aussi la lutte, votre lutte, la lutte de la C.G.T. pour vos droits et votre dignité.

Aujourd'hui, présents à cette Convention, nous prêtons serment de vous défendre partout et nous vous appelons avec nous à voter C.G.T. le 8 décembre 1982.

Voter C.G.T. le 8 décembre, c'est voter pour le syndicat des jeunes, donc votre syndicat.

Nous, jeunes candidats CGT, nous appelons les jeunes travailleuses et travailleurs à voter C.G.T. le 8 décembre 1982.



LES JEUNES DANS LA CAMPAGNE DES PRUD'HOMALES.

Dans de nombreux départements, nos Organisations on fait un effort conséquent pour présenter des jeunes sur les listes C.G.T.

Cela répond bien à l'effort que nous devons entreprendre pour la C.G.T. partout et pour tous.

Quelques exemples :

Dans la Somme	:	40	jeunes	sur	100
dans les Hauts-de-Seine	:	39	"	sur	140
dans la Vienne	:	20	"	sur	62
dans la Corrèze	:	31	"	sur	88
dans l'Eure	:	32	"	sur	120

Ces jeunes candidats peuvent être un outil extraordinaire durant la campagne pour aller à la rencontre des jeunes.

Il faut les utiliser, les faire connaître, les faire débattre avec la jeunesse travailleuse.

En ce qui concerne les conventions, un certain nombre d'unions départementales ont pris des dispositions intéressantes.

Dans la Somme, les jeunes candidats et les jeunes travailleurs de ce département se réuniront le 18 novembre à l'Hôtel de Ville d'Amiens.

Dans l'Ile-de-France, la convention se tiendra le 25 novembre.

A Toulouse la convention se tiendra le 17 novembre ; à Roubaix le 18 novembre.

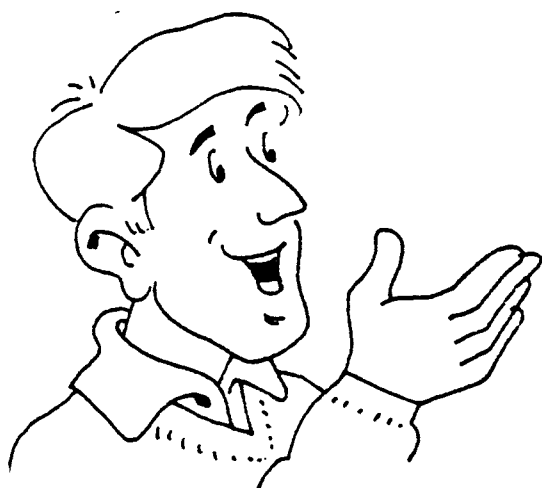
Il reste néanmoins beaucoup à faire pour que ces conventions soient un temps fort de la C.G.T. pendant cette campagne à l'égard de la jeunesse.

Il nous paraît important, en effet, que ce style d'initiative soit l'occasion de mobiliser les jeunes C.G.T., les organisations pour la dernière ligne droite.

Il nous faut donc, partout où cela est possible, réunir les conditions pour réaliser ces conventions.

Dans ce cadre, "FRANCE-ESPOIR" spécial prud'homales doit arriver dans les Unions départementales.

Ce matériel, si nous l'utilisons de façon précise en direction des jeunes travailleurs, peut être un bon outil pour le vote C.G.T.





L'ECOUTE INDISCRETE D'UNE CONVERSATION

Pierre travaille dans l'atelier de mécanique, il aperçoit le délégué du personnel et l'interpelle :

"Dis donc Marcel, qu'est-ce qui se passe avec la Direction, la dernière discussion avec le patron ça avance ou ça bloque encore ?".

Marcel : "Tu sais, les discussions sont difficiles. Pour les salaires il nous a proposé 8% pour 82. On lui a dit que ça ne faisait pas le compte et que nous n'acceptons pas une perte du pouvoir d'achat. On lui a même dit qu'il pouvait payer parce qu'en 82, ses bénéfices étaient en progression".

Pierre : "Oui, mais en fin de compte on va être les "dindons de la farce" !".

Marcel : "Ca n'est pas sûr, la semaine dernière, lors de la journée d'action organisée par la C.G.T., il y a pas mal de copains qui se sont exprimés. Pour nous, il faut continuer, faire plus. C'est pas à toi que je vais expliquer que les patrons commencent à nous entendre, lorsque tous les travailleurs parlent fort. Alors c'est à nous de jouer !".

Pierre : "Oui, je comprends, mais qu'est-ce que tu proposes ?".

Marcel : "Discuter autour de nous, convaincre et préparer une action encore plus forte que la dernière, c'est la seule solution. Enfin, la seule peut être pas au fond, il y en a plusieurs".

Pierre : "Qu'est-ce que ça veut dire tes plusieurs solutions ? C'est tout de mêmes pas le partage des salaires ou celui du travail ?".

Marcel : "Bien sûr que non ! Il ne s'agit pas de partager la misère, non je pensais à autre chose qui peut contribuer à faire réfléchir le patron. Ce sont les élections prud'homales du 8 DECEMBRE. La patron va être attentif à notre score. Il se doute que plus il y aura de voix C.G.T. et moins ça sera favorable pour lui".

Pierre : "Oui, tu as raison, mais tout ne va se régler le 8 au soir !".

Marcel : "Bien sûr que non, mais ça peut être un bon coup de semonce pour notre patron et tous les patrons en général et puis c'est pas mal non plus d'avoir beaucoup de voix et aussi de bons conseillers prud'homaux".

Pierre : "Au fait, il y en a des Conseillers dans notre boîte ?".

Marcel : "On en a un, tu dois le connaître, c'est Jacques, le jeune copain qui travaille au magasin. Avec lui tu sais les patrons ne sont pas à la fête. Il connaît les lois, il ne fait pas de cadeaux. Un jour, pour un jugement, il a fait "cracher" 800.000 frs anciens pour un ouvrier qui avait été licencié sans motif valable. C'est vraiment un gars efficace. C'est pour ces raisons qu'on se bat pour faire voter C.G.T. LE 8 DECEMBRE".

Pierre : "Oui, oui je le connais, c'est effectivement un copain valable".

Marcel : "Dis donc, au fait, pour qu'il ait un maximum de voix t'es au courant qu'on a 3 copains du Syndicat qui, deux fois par semaine, distribuent un tract aux ouvriers de l'usine à roulement à billes qui est juste à côté de chez nous ? Ils n'ont pas de syndicat eux, on essaie de les aider. On est bien accueilli."

Pierre : "C'est vrai qu'ils sont en retard sur nous, ils sont payés moins cher et le patron doit en faire qu'à sa tête".

Marcel : "Oui, c'est pour ça qu'on les aide. D'ailleurs avec "la VO" du 22 Novembre, qui contient tous les droits nouveaux des travailleurs, on a prévu d'aller leur vendre, remarque, on va le faire aussi dans la boîte, j'espère que tu en prendras une. Elle est à conserver, c'est un peu le "nouveau code du travail".

Pierre : "Ah oui ! ça m'intéresse, mais je te dis pas que je lirais ton journal toutes les semaines, ça c'est autre chose !".

Marcel : "Tu verras bien. On en recausera. Dis voir tu sais qu'avec cette campagne on dépense beaucoup d'argent, tu vas bien me prendre un bon de soutien à 10 frs pour nous aider ?".

Pierre : "D'accord ! Je te prends un bon. Vous êtes souvent en train de demander du fric, vous, les gars de la C.G.T. !".

Marcel : "Oui ! mais qu'est-ce que tu veux, le fric ça tombe pas du ciel. Nous, ce sont les travailleurs qui nous le donnent. On a pas d'autre solution, ou alors si j'en vois une. Tu as l'air d'être d'accord avec la C.G.T., si tu te syndiquais, on serait plus fort, plus nombreux, plus efficaces devant le patron et on aurait plus d'argent. Qu'en penses-tu ?".

..... Cette conversation, il y en a des milliers dans les entreprises, est-ce que nous ne devons pas en provoquer des similaires partout ?

QUELQUES AJUSTEMENTS DE TIR !

Notre propagande de masse doit tenir compte des évolutions du contexte dans lequel l'élection du 8 décembre se situe et qui sont, par ailleurs, explicitées dans ce "en direct".

A moins d'un mois du scrutin, des ajustements sont ainsi nécessaires :

1) Le thème principal de notre argumentation reste axé autour de l'idée force :

"Même si vous n'êtes pas d'accord sur tout avec la C.G.T., ne prenez aucun risque, choisissez vos meilleurs défenseurs : les conseillers Prud'Hommes C.G.T."

Il apparaît que d'autres centrales syndicales situent leur campagne électorale sur un terrain voisin.

Nous devons donc apporter aux électeurs certaines clarifications de nature à faire la différence, sans polémique inutile et avec le ton mesuré qui convient.

Non ! Tous les conseillers Prud'Hommes ne sont pas identiquement en capacité d'être les meilleurs défenseurs des intérêts des travailleurs.

Le comportement, les pratiques de la C.G.T. et de ses militants, son "image de marque" tant au plan national qu'au plan local, apportent toutes les garanties relativement, aux candidats qu'elles présente. Avec les conseillers Prud'Hommes C.G.T., c'est la certitude d'être défendu à coup sûr, sans compromission d'aucune sorte face au patron ou l'employeur.

2) Complétement à ce thème principal et à ses variantes, il est souhaitable de développer désormais l'idée suivante :

"Le 8 décembre sera la première grande expression démocratique des travailleurs depuis le 10 mai 1981. Pesez lourd sur le pouvoir d'achat, l'emploi, l'ensemble des revendications".

Ce thème sera plus ou moins développé et appuyé en fonction des diversités existantes : selon les professions, les entreprises, parmi les catégories, etc... Son contenu sera ajusté pour répondre aux situations et cas concrets. Notre "discours" doit donc éviter au maximum les généralités pour exprimer le vécu quotidien en le rattachant aux caractéristiques de la lutte revendicative actuelle.

En fonction de cela, la Confédération édite deux types de matériels en propagande supplémentaires :

- 1 affiche texte, tirée à 300 000 exemplaires, qui parviendra aux U.D. dans la semaine du 22 au 27 novembre. Elle servira pour les 15 derniers jours de la campagne et prendra sa place dans le dispositif de collage massif pour "tenir les murs" jusqu'au jour du vote..

- Un modèle de tract à reproduire à usage de très grande masse (s'efforcer de couvrir la totalité de l'électorat.

3) Tous les autres matériels de propagande conservent leur valeur et sont à utiliser en totalité. Mais, plus que jamais, il faut réfléchir à leur utilisation la plus efficace possible selon leur nature.

Par exemple, le document 4 pages tiré à quatre millions d'exemplaires, "Pour Vous C.G.T." et le France-Espoir" tirés à 300 000 exemplaires, seront distribués aux travailleurs et aux jeunes travailleurs inorganisés.

Ils seront l'ultime appel à la réflexion aux électeurs hésitants. La remise individuelle de la main à la main, s'accompagne de discussion sur la nécessité de voter, et de voter C.G.T.

ASSURER LE VOTE PHYSIQUE

du maximum de TRAVAILLEURS

I LES BUREAUX DE VOTE - LE NOMBRE ET L'EMPLACEMENT GEOGRAPHIQUE DES BUREAUX DE VOTE.

Il faut négocier avec la Préfecture pour que les bureaux de vote soient situés au plus près des travailleurs. En effet, les textes prévoient qu'une distance de plus de 5 km entre le lieu de travail et le bureau de vote justifie le vote par correspondance.

Tout local, même mobile, n'ayant pas vocation de " local public " doit pouvoir être utilisé comme bureau de vote (bus - chapiteaux - caravanes), si cela permet d'éviter le déplacement de nombreux travailleurs (gros chantiers, travailleurs postés)

par exemple : les mineurs ont obtenu de voter partout sur le puits de mine.

Attention ...: pas de bureaux de vote surchargés - chaque bureau ne devrait pas dépasser 1.500 électeurs, sinon il faut décentraliser. Un même local peut évidemment abriter plusieurs bureaux de vote.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE -

Les horaires du vote sont fixés nationalement de 8 heures à 18 heures.

Mais en liaison avec les problèmes d'implantation des bureaux de vote, il peut être indispensable de modifier les horaires pour permettre à tous les salariés de voter.

C'est le Commissaire de la République qui fixe les horaires des bureaux dérogeant à l'horaire national.

Sur l'implantation et les horaires d'ouverture des bureaux, il est indispensable de prendre contact avec les municipalités qui peuvent appuyer nos demandes auprès des Commissaires de la République.

Ceux-ci peuvent toujours, même après le 29 OCTOBRE, prendre un arrêté pour modifier le nombre, l'implantation et les heures d'ouverture des bureaux de vote.

II

LES MESURES A PRENDRE POUR FACILITER LE VOTE DES TRAVAILLEURS

Prendre contact avec les Maires pour donner votre avis sur la répartition des entreprises entre les différentes plages-horaires afin d'éviter les embouteillages, mais aussi pour que tous les salariés puissent effectivement voter SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Pour les grandes entreprises, en particulier, examiner concrètement comment va se dérouler le vote, avec quel moyen de locomotion éventuel (les mairies ou les entreprises peuvent mettre des bus à la disposition des électeurs), quel temps sera laissé aux travailleurs, etc.....

La participation des travailleurs au vote sera étroitement liée aux dispositions concrètes. Il est temps de s'en préoccuper :

- au niveau de la localité,
- au niveau de l'entreprise.

Cela permettra aussi d'éviter le recours au vote par correspondance que vont suggérer sans aucun doute bon nombre de patrons

.../...

III

RATTRAPAGE DES ELECTEURS NON-INSCRITS -

Si cela n'a pas été fait au moment de l'affichage des listes électorales par les Maires, vérifier que tous les électeurs de l'entreprise sont bien inscrits.

En effet, et c'est nouveau, le Juge d'Instance peut statuer jusqu'au 8 DECEMBRE inclus sur les réclamations des personnes omises ou radiées des listes électorales à la suite d'une erreur matérielle.

Une permanence sera assurée à cette fin le jour du vote, dans les Tribunaux d'Instance.



OUI, CA PEUT RAPPORTER GROS,
ET GRACE A LA C.G.T.

UN BILAN PARTIELMAIS SIGNIFICATIF :

PARIS

pour 1981 -
ensemble du conseil : 8 milliards et demi
dont encadrement : 3 milliards et demi

MARSEILLE

pour 1981 - 1 milliard et demi

NANTERRE

pour 1981 - 1 milliard environ

BOBIGNY

pour 1981 - 1 milliard et demi
(bilan partiel)

TARBES

ensemble du mandat : 1 milliard

DIJON

516 millions

PERPIGNAN

pour 1980 et 1981 : 980 millions

HAUTE SAVOIE (2 conseils)

Ensemble du mandat : presque 1 milliard

CORSE

ensemble des 2 conseils : 818 millions.

AUBE : 160 millions

BLOIS

ensemble du mandat : 392 millions

VERDUN

pour 1980 et 1981 : 392 millions

BAR LE DUC

pour 1980 et 1981 : 79 millions

ANGOULEME

pour 1981 : 220 millions

COGNAC

pour 1980 et 1981 : 126 millions

BELFORT

pour 1980 et 1981 : 69 millions

BOURGES

ensemble du mandat : 320 millions

VIERZON

ensemble du mandat : 160 millions

POITIERS

ensemble du mandat : 380 millions

DIGNE

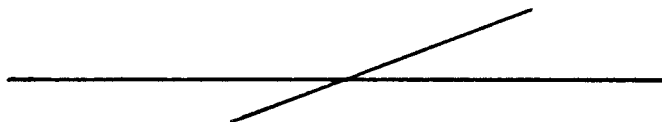
1^{er} semestre 1982 : 67 millions

RENNES

ensemble du mandat : 370 millions

NIMES

totalité du mandat : 818 millions



LES MEILLEURS DEFENSEURS.....LE CONSEILLER C.G.T.....LA PREUVE

Au niveau du Conseil de prud'hommes de TROYES, mieux qu'un discours, voici un tableau évocateur du rôle joué par la C.G.T., et par les conseillers de prud'hommes.

AFFAIRES INTRODUITES ET GAGNEES AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE TROYES

Sommes récupérées en rappels

- par la C.G.T.	124 affaires =	80 749 900 AF
- par la C.F.D.T.	25 affaires =	6 470 001 AF
- par la F.O.	1 affaire en trois ans	704 700 AF
- par la C.F.T.C.	aucune affaire	0
- par la CSL (ex CFT)	aucune déposée	0

Dans le même temps, à l'actif de la seule C.G.T., près de 81 000 000 AF à Romilly qui s'ajoutent à ceux indiqués plus haut pour Troyes.

Et pour ne citer qu'un exemple : pour un seul patron en agriculture, on obtient 20 000 000 AF de rappel de salaires et pour citer une usine : Jacquemard : 40 000 000 AF de rappels suite à des déclassements.

.....VOICI DONC UN BILAN ET DES COMPARAISONS FACILES A FAIRE.....

IL N'EST DONC PAS VRAI, QUE TOUT LE MONDE PUISSE SE PARER DU TITRE
 -----DE MEILLEUR DEFENSEUR DES SALAIRES -----

LES CANDIDATS EN CAMPAGNE

IL FAUT DES MOYENS !

Lors d'une délégation auprès des Services du Premier Ministre nous avons demandé :

- . 50 H. de temps libre rémunéré pour chaque candidat et candidates pour mener la campagne électorale.
- . 1 H. d'information spéciale payée pour chaque salarié afin qu'il puisse assister aux assemblées, débats dans le cadre de la campagne électorale.

Seule la C.G.T. veut jusqu'au bout une élection démocratique ou les travailleurs puissent se prononcer en connaissance de cause.

Elle s'est battue pour un maximum d'inscriptions de salariés ;
 Elle continue d'exiger le droit de vote pour tous les chômeurs ;
 Elle agit pour qu'existent les conditions d'un débat entre candidats et électeurs.

**PARTOUT EXIGEZ DES PATRONS LES MOYENS D'UNE VÉRITABLE
 CAMPAGNE DEMOCRATIQUE**

SOUSCRIPTION NATIONALE de grands coups d'accélérateur

SITUATION ACTUELLE : EN BREF

96.783 bons réglés au 9/11/82 - le double est placé par nos syndicats - le rythme s'accélère (4 000 bons par jour actuellement) - nos possibilités sont beaucoup plus grandes - de bonnes initiatives - toutes nos organisations, tous nos militants ne sont pas encore dans le coup.....

ALORS, ALLONS-Y, PASSONS A LA VITESSE SUPERIEURE DES MAINTENANT

Donnons à la diffusion des bons de soutien la vigueur, la dimension nécessaires, assurons la généralisation de leur placement, notamment dans toutes les entreprises où la C.G.T. est présente.

CELA EST REALISABLE car de grandes possibilités de placement existent, les exemples le prouvent :

DANS LE VAL DE MARNE, un Conseiller prud'homal a vendu 26 bons en 1 heure

EN CORREZE, un camarade des Chèques Postaux en a vendu 104 en 8 heures

DANS L'ESSONNE, 2 tournois de boules : 216 bons
1 tombola rapporte 350 bons

DANS LES VOSGES, chez GERBER : 300 salariés, 150 bons de vendus

DANS LA MARNE, chez KREMA : 240 salariés, 104 bons

DANS LE VAL D'OISE, dans un bureau P.T.T. de 55 salariés, 30 bons ont été vendus.

Il convient donc de donner de grands coups d'accélérateur pour :

- . faire prendre en compte la bataille financière par tous nos militants sans exception et assurer le placement des bons auprès de tous nos adhérents actifs, retraités, chômeurs ;
- . donner un "second souffle" aux initiatives en cours mais surtout favoriser partout la réalisation très concrète d'initiatives visant à obtenir un placement de masse des bons dans chaque base C.G.T..

Moins d'un mois nous sépare du 8 DECEMBRE. Moins d'un mois pour gagner, avec l'ensemble du mouvement, dans le cadre de la bataille générale. Moins d'un mois pour montrer aux travailleurs que la C.G.T. est leur meilleur défenseur

et qu'il s'agit de lui "donner du poids" pour réussir le changement. Moins d'un mois pour gagner la bataille des finances.

CONCRETEMENT TOUT EST A FAIRE POUR QUE

- Pas une seule section syndicale C.G.T. qui n'ait organisé son opération "coup de poing" diffusion du bon de soutien.
- Pas un seul militant sans des bons en poche et en main pour la diffusion.
- Pas un seul syndiqué sans son bon de soutien. Dans le même temps, la mise à jour des cotisations et le placement du timbre de novembre seront à effectuer sans oublier, bien entendu, le placement de la carte 83.
- Pas un seul de nos 9 730 candidats sans ses bons à diffuser auprès des travailleurs qu'ils défendent, qu'ils côtoient.
- Pas un seul travailleur qui ne soit contacté pour voter C.G.T., nous soutenir financièrement.

DES RENDEZ-VOUS REGULIERS

Rendez-vous de militants organisés pour faire le point du placement et des règlements des bons et pour déterminer les endroits où il convient de porter les efforts parce que la souscription a été mal engagée ou encore pas du tout.

DES REGLEMENTS RAPIDES ET REGULIERS AUX UNIONS DEPARTEMENTALES

Ils favorisent l'utilisation immédiate des fonds collectés, alors que l'argent qui "dort" empêche le développement maximum de nos initiatives.

Si petit soit-il, le versement doit être fait très rapidement.

ALORS TOUT LE MONDE "SUR LE PONT" pour donner l'élan audacieux indispensable à la réussite de cette bataille.

<p>UN BON DE SOUTIEN PLACE, C'EST A COUP SUR UNE VOIX C.G.T. LE 8 DECEMBRE.</p>

EXIGER LES MOYENS D'ASSURER

le 8 DECEMBRE

un vote démocratique

- 1/ AU MOINS 1 assesseur et 1 délégué de liste C.G.T. dans chaque bureau de vote.

C'est la condition indispensable pour que le scrutin se déroule dans de bonnes conditions, pour que la démocratie soit respectée.

Il y a urgence à ce que les collectifs électoraux donnent la liste des Camarades qui devront assurer ces tâches.

Nous vous rappelons que c'est avant le 3 décembre 18h. que doivent être désignés auprès du Maire, les assesseurs et délégués de listes.

- 2/ MENER LA BATAILLE auprès du Patronat pour que les assesseurs et délégués de listes disposent de la journée du 8 décembre remunérée.

Il ne peut être envisagé que tous les Camarades D.P., membres de C.E., D.S. prennent sur leurs heures de délégation pour assurer la présence aux bureaux de vote.

Un certain nombre d'entre eux devront rester ce jour là à l'Entreprise, pour s'assurer que tous les salariés ont bien la possibilité d'aller voter, pour s'assurer de la bonne organisation du roulement par atelier, services, etc...

Il faut exiger dans les Entreprises, que le Patronat libère les salariés mandatés comme assesseurs et délégués de listes (comme d'ailleurs, il va libérer ceux des siens qui assureront ces mandats dans les bureaux de vote du collègue Employeurs.)

Nous pouvons gagner cette bataille avec l'appui des travailleurs des Entreprises.

Déjà, dans de nombreuses entreprises où nous nous sommes montrés offensifs, satisfaction a été obtenue sur ce point.

- 3/ UTILISER TOUT NOTRE POTENTIEL MILITANT

- . penser en particulier aux Camarades des secteurs qui ne votent pas (P.T.T., Santé Publique, Communaux, Administration)
- . penser aux Camarades retraités
- . penser aux Camarades des Comités de chômeurs

IONS FROID/HOMMES LISTE TRI SUR % DATE DU RENIEZ-VOUS: 16/11/82 OBSERVATIONS

* CODE *	* INTITULE DE *	* Q.EXP. *	* Q.REG. *	* MONTANT *	* % *	* DATE DU *	* OBSERVATIONS *
* UD079 *	* UD CGT LES DEUX SEVRES *	10000	1725	6900	17,25	04/11/82	
* UD020 *	* UD DE LA CORSE *	5000	750	3000	15	08/11/82	
* UD004 *	* UD CGT ALPES DE HT PROVENCE *	7000	991	3964	14,15	15/11/82	
* UD091 *	* UD CGT ESSONE *	25000	3468	13872	13,87	16/11/82	
* UD009 *	* UD CGT ARIEGE *	10000	1200	4800	12	15/11/82	
* UD065 *	* UD CGT HAUTES PYRENEES *	15000	1705	6820	11,36	16/11/82	
* UD092 *	* UD CGT HAUT DE SEINE *	64000	7001	26855,5	10,93	09/11/82	
* UD081 *	* UD CGT TARN *	15000	1609	6436	10,72	09/11/82	
* UD070 *	* UD CGT HAUTE SAONE *	5000	510	2040	10,2	08/11/82	
* UD026 *	* UD CGT HERAULT *	10000	1000	4000	10	09/11/82	
* UD013 *	* UD CGT LOUCHES DU RHONE *	70000	6891	27554	9,76	16/11/82	
* UD060 *	* UD CGT OISE *	25000	2441	9764	8,98	27/10/82	
* UD088 *	* UD CGT VOSGES *	10000	898	3592	8,98	15/11/82	
* UD054 *	* UD CGT MEURTHE ET MOSELLE *	20000	1730	6920	8,65	15/11/82	
* UD044 *	* UD CGT LOIRE ATLANTIQUE *	35000	3010	12040	8,53	15/11/82	
* UD041 *	* UD CGT LOIR ET CHER *	10000	853	3412	8,53	15/11/82	
* UD075 *	* UD CGT PARIS *	120000	9759	39036	8,13	16/11/82	
* UD074 *	* UD CGT HAUTE SAVOIE *	20000	1604	6418	8,02	15/11/82	
* UD052 *	* UD CGT HAUTE MARNE *	5000	390	1560	7,8	16/11/82	
* UD093 *	* UD CGT SEINE SAINT DENIS *	64000	4861	19444	7,59	09/11/82	
* UD083 *	* UD CGT VAR *	25000	1887	7548	7,54	03/11/82	
* UD034 *	* UD CGT HERAULT *	20000	1500	6000	7,5	09/11/82	
* UD080 *	* UD CGT SOMME *	20000	1500	6000	7,5	27/10/82	
* UD051 *	* UD CGT MARNE *	30000	2235	8940	7,45	16/11/82	
* UD078 *	* UD CGT YVELINES *	26000	1804	7216	6,93	03/11/82	
* UD017 *	* UD CGT CHARENTE MARITIME *	20000	1364	5456	6,82	15/11/82	
* UD046 *	* UD CGT LOT *	5000	326	1304	6,52	04/11/82	
* UD019 *	* UD CGT CORREZE *	10000	650	2600	6,5	15/11/82	
* UD039 *	* UD CGT JURA *	10000	617	2468	6,17	15/11/82	
* UD029 *	* UD CGT FINISTERE *	35000	2155	8620	6,15	08/11/82	
* UD006 *	* UD CGT ALPES MARITIMES *	30000	1719	6876	5,73	15/11/82	
* UD067 *	* UD CGT BAS RHIN *	10000	562	2248	5,62	09/11/82	
* UD095 *	* UD CGT VAL D'OISE *	25000	1383	5532	5,53	09/11/82	
* UD082 *	* UD CGT TARN ET GARONNE *	5000	274	1096	5,48	04/11/82	
* UD025 *	* UD CGT DOUBS *	11000	592	2368	5,38	09/11/82	
* UD008 *	* UD CGT ARDENNES *	10000	535	2140	5,35	27/10/82	
* UD086 *	* UD CGT VIENNE *	15000	800	3200	5,33	27/10/82	
* UD084 *	* UD CGT VAL DE MARNE *	15000	753	3012	5,02	04/11/82	
* UD094 *	* UD CGT VAL DE MARNE *	60000	2888	11244,5	4,81	27/10/82	
* UD071 *	* UD CGT SAONE ET LOIRE *	20000	947	3788	4,73	04/11/82	
* UD024 *	* UD CGT COTENTIN *	10000	464	1856	4,64	15/11/82	
* UD031 *	* UD CGT HAUTE GARONNE *	35000	1409	5636	4,02	15/11/82	
* UD027 *	* UD CGT EURE *	10000	400	1600	4	03/11/82	
* UD001 *	* UD CGT DE L'AIN *	20000	784	3136	3,92	08/11/82	
* UD035 *	* UD CGT ILE ET VILAINE *	25000	853	3412	3,41	03/11/82	
* UD032 *	* UD CGT GERS *	5000	170	680	3,4	14/10/82	
* UD033 *	* UD CGT GIRONDE *	25000	808	3232	3,23	09/11/82	
* UD058 *	* UD CGT NIEMEUSE *	10000	321	1284	3,21	04/11/82	
* UD087 *	* UD CGT HAUTE VIENNE *	20000	637	2548	3,18	16/11/82	
* UD037 *	* UD CGT INDE ET LOIRE *	10000	318	1272	3,18	27/10/82	
* UD068 *	* UD CGT HAUT RHIN *	10000	304	1216	3,04	15/11/82	
* UD073 *	* UD CGT SAVOIE *	20000	606	2424	3,03	27/10/82	
* UD023 *	* UD CGT CREUSE *	5000	150	600	3	04/11/82	
* UD066 *	* UD CGT PYRENEES ORIENTALES *	10000	300	1200	3	03/11/82	
* UD047 *	* UD CGT LOT ET GARONNE *	10000	295	1180	2,95	14/10/82	
* UD056 *	* UD CGT MOSELLE *	20000	580	2320	2,9	08/11/82	

FONS FEMD/HOMMES :

LISTE : FD

DATE DU DERNIER FENETZ-VOUS:16/11/82

RESERVATIONS

CODE	INITIALE DE	FD	Q.EXP.	Q.REG.	MONTANT	%	DATE DU	RESERVATIONS
* FD01	FEME CGT DES METAUX		80233	17580	70320,00	21,91	09/11/82	
* FD02	FEME CGT DES CHEMINOTS		19834	3024	12096,00	15,24	14/10/82	
* FD03	FEME CGT DES COMMUNAUX		33388	2968	13872,00	8,88	09/11/82	
* FD04	FEME CGT DE LA CHIMIE		20200	4029	16116,00	19,94	09/11/82	
* FD05	FEME CGT DE LA CONSTRUCTION		21707	2022	8088,00	9,31	09/11/82	
* FD06	FEME CGT DU SOUS SOL		7600		,00	,00	**/**/**	
* FD07	FEME CGT DE L'ENERGIE		19564	3678	14712,00	18,79	09/11/82	
* FD08	FEME CGT DES EMPLOYES		15472	4446	17784,00	28,73	09/11/82	
* FD09	FEME CGT DES TRANSPORTS		8591	1421	5684,00	16,54	14/10/82	
* FD10	FEME CGT DES P.T.T.		25447	5154	20616,00	20,25	09/11/82	
* FD11	FEME CGT DE L'ALIMENTATION		11033	2538	10152,00	23,00	09/11/82	
* FD12	FEME CGT DES TRAV DE L'ETAT		10556	449	2584,00	6,14	14/10/82	
* FD13	FEME CGT DU TEXTILE		6640	1349	5396,00	20,31	27/10/82	
* FD14	FEME CGT DU LIVRE		11426	2450	9800,00	21,44	14/10/82	
* FD15	FEME CGT DES PORTS ET DOCKS		2139	873	3492,00	40,81	30/09/82	
* FD16	FEME CGT DU PAPIER CARTON		5833	613	3320,00	14,22	14/10/82	
* FD17	FEME CGT DU VERRE		4516	413	2452,00	13,57	15/11/82	
* FD18	FEME CGT DU ROIS		3784	508	2032,00	13,42	15/11/82	
* FD19	FEME CGT DES TABACS		335	135	540,00	40,29	15/11/82	
* FD20	FEME CGT DE L'EQUIPEMENT		4486	331	1324,00	7,37	11/10/82	
* FD21	FEME CGT DES COURS ET PEAUX		2884	612	2448,00	21,22	04/11/82	
* FD22	FEME CGT DE LA CERAMIQUE		2282	109	436,00	4,77	04/11/82	
* FD23	FEME CGT DES FINANCES		5343	553	2212,00	10,34	16/11/82	
* FD24	FEME CGT EDUC RECH ET CULTURE		7335	845	3460,00	11,79	14/10/82	
* FD25	FEME DES SOCIETES D'ETUDES		4481	71	284,00	,00	08/11/82	
* FD26	FEME CGT DE L'HABILLEMENT		500	413	1652,00	9,21	27/10/82	
* FD27	UNION NATION SYND ENERGIE ATOM				,00	,00	**/**/**	
* FD28	FEME CGT DE L'AGRICULTURE		26144	3076	12304,00	11,76	09/11/82	
* FD29	FED CGT SANTE PUBL PRIV EDUC SP		154	214	856,00	138,96	15/11/82	
* FD30	SYNDICATS MARITIMES CGT		878	280	1120,00	31,89	08/11/82	
* FD31	SYND CGT DU SPECTACLE DE		383	647	2588,00	168,92	03/11/82	
* FD32	FEME DES ASSURANCES-CREDIT		496	101	404,00	20,36	11/10/82	
* FD33	FEME CGT VOYAG REPRESENTANTS		76	29	116,00	38,15	03/11/82	
* FD34	FEME CGT OFF MAR MARCHANDE		109	16	64,00	14,67	03/11/82	
* FD35	FEME CGT DE LA POLICE				,00	,00	**/**/**	
* FD38	FEME CGT OFF RADIO ELECT		12118		,00	,00	**/**/**	
* FD39	FEME CGT COMMERCE DIST SERVICE		671	1990	7960,00	16,42	09/11/82	
* FD41	FEME CGT AFFAIRES SOCIALES		3048	249	996,00	37,10	27/10/82	
* FD42	UNION GENE FEME FONCTIONNAIRES			301	1204,00	9,87	09/11/82	
* FD43	FED CGT OFFICIERS MECANICIENS		120		,00	,00	**/**/**	
* FD44	SYND CGT DES JOURNALISTES		34		,00	,00	**/**/**	
* FD45	FEME CGT PERS PENSIONNAIRES		2150	522	2088,00	24,27	15/11/82	
* FD46	FEME CGT MATIERES PLASTIQUES		168108	32142	125219,00	19,11	15/11/82	
* FD47	DIERS							
* FTIT	TOTAL		55098	96788	383803,00	17,59	16/11/82	

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES
8 DÉCEMBRE 1982

JEUNES, POUR VOUS DÉFENDRE,
**DES CANDIDATS
JEUNES**



VOTEZ C.G.T.

